ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le JEUDI 27 février 1992

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget qui lui a été présenté par le président du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce concernant les dépenses projetées dudit Comité pour son étude spécial sur les propositions de règlements découlant de la nouvelle législation sur les institutions financières canadiennes, tel

qu'autorisé par le Sénat le mardi 17 décembre 1991. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et autres	\$23,000.00
Transports et communications	500.00
Toutes les autres dépenses	500.00

Total \$24,000.00

Respectueusement soumis,

Le président

Thérèse Lavoie-Roux